

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 octobre 2009  
(convocation du 21 septembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15  
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 11 h 30  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

#### **EXCUSES :**

M. DELAUX Stéphan

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 1ère et 2ème Phases - Marchés de maîtrise d'œuvre - Marchés n°97 243 U et 02 336 U - Avenants de transfert - Autorisation de signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par lettre en date du 5 décembre 2008, la société COTEBA a informé la Communauté urbaine de la simplification de ses structures juridiques par la transmission universelle du patrimoine de la société COTEBA DEVELOPPEMENT à son actionnaire unique COTEBA SAS. Cette décision a été prise en réunion de l'assemblée générale du 20 novembre 2008 et publiée aux petites affiches du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

La société COTEBA SAS vient aux droits et obligations de la société COTEBA DEVELOPPEMENT.

Cette société est co-traitante des marchés de maîtrise d'œuvre passés pour la réalisation du tramway phases 1 et 2 :

- marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase du tramway (en groupement avec Systra et Ingérop conseil et ingénierie) – Marché n°97 243 U ;
- marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> phase du tramway (en groupement avec Systra, Ingérop conseil et ingénierie et ECCTA ingénierie) – Marché n°02 336 U.

Il convient d'acter par voie d'avenant ce changement, et ce sans incidence financière sur le montant des deux marchés correspondants.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les projets d'avenant sont consultables pour les Conseillers communautaires à l'immeuble Le Guyenne à la Direction Centrale des Achats et Marchés - 6<sup>ème</sup> étage.

*Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :*

**Le Conseil de Communauté,**

Vu l'article 20 du code des marchés publics ;

Vu la décision de l'assemblée générale de la société COTEBA du 20 novembre 2008 décidant de la dissolution-confusion de COTEBA DEVELOPPEMENT avec transmission universelle du patrimoine à COTEBA ;

**Entendu le rapport de présentation,**

Considérant qu'il convient de prendre en compte les modifications juridiques décidées par la société COTEBA par avenant de transfert aux marchés de maîtrise d'œuvre pour les phases 1 et 2 du tramway,

**DECIDE**

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°4 au marché n°02 336 U, actant du transfert de la société COTEBA DEVELOPPEMENT vers la société COTEBA SAS, co-traitante, sans incidence financière ;

Article 2 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°6 au marché n°97 243 U, actant du transfert de la société COTEBA DEVELOPPEMENT vers la société COTEBA SAS, co-traitante, sans incidence financière ;

Article 3 : Le Conseil autorise la signature de tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
16 OCTOBRE 2009  
  
PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2009

M. GÉRARD CHAUSSET